



RAPPORT ANNUEL

sur le service public
de prévention et de gestion
des déchets ménagers
et assimilés

2023



Sommaire

I – Présentation générale du service	Page 2
• Le territoire et ses équipements	Page 2
• Les missions	Page 3
• Les moyens humains	Page 3
• Mode de financement et organisation du service déchets	Page 3
II – Faits marquants en 2023	Page 4
III – Indicateurs techniques	Page 5
• Principales données chiffrées de 2023	Page 5
• Les Ordures Ménagères résiduelles (OMr)	Page 7
• Les déchets alimentaires	Page 9
• Les textiles, linge de maison et chaussures (TLC)	Page 10
• Les emballages	Page 11
• Les papiers	Page 13
• Le verre	Page 14
• Les déchèteries	Page 15
• Rapport PLPDMA : Sensibilisation, prévention et communication	Page 19
IV – Indicateurs financiers	Page 23
• La facturation du service à l'utilisateur	Page 23
• Synthèse de 2023	Page 24
• Les Ordures Ménagères résiduelles (OMr)	Page 25
• Les déchets alimentaires	Page 25
• Les emballages	Page 26
• Les papiers	Page 26
• Le verre	Page 27
• Les déchèteries	Page 27
V - En résumé	Page 28
Lexique	Page 29

En application du décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015, le présent rapport a pour objet de présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de l'exercice 2023.

I – Présentation générale du service

Le territoire et ses équipements

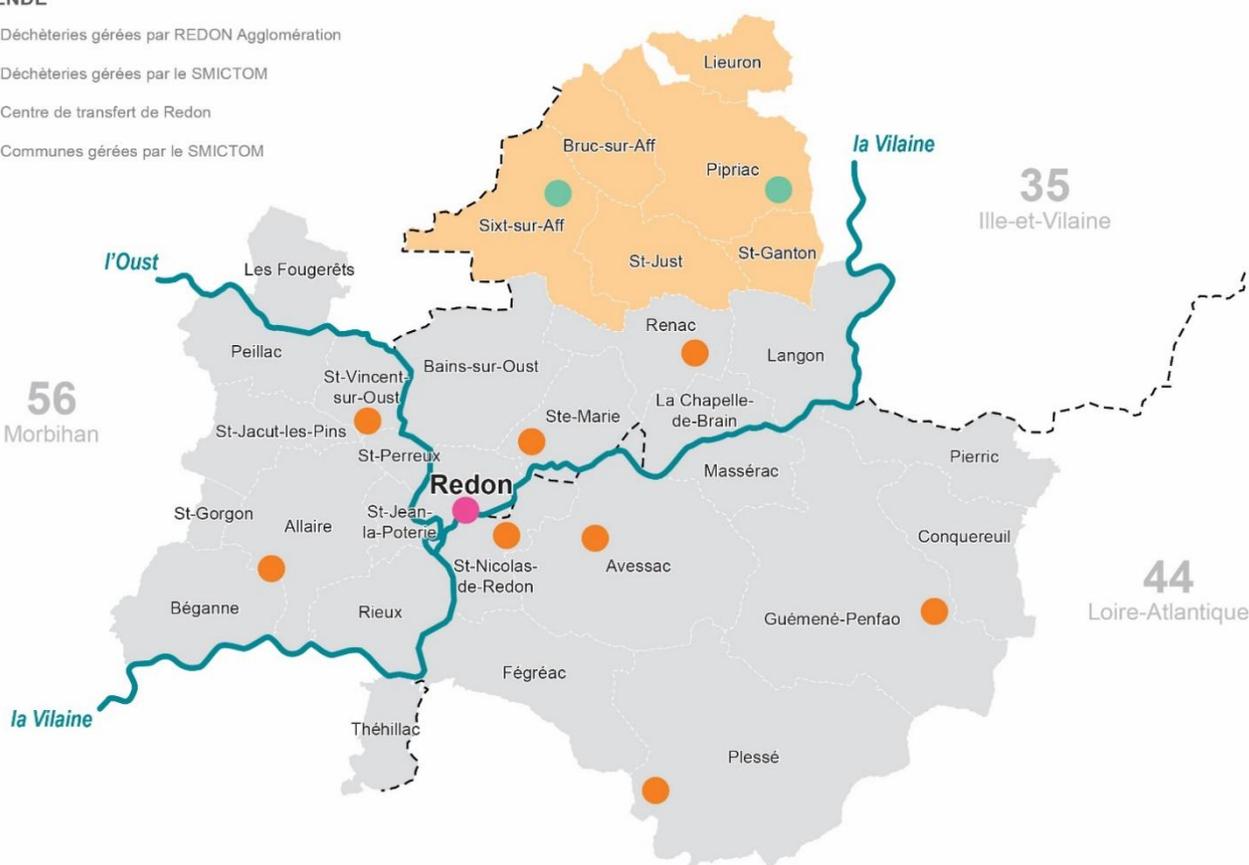
Le territoire est composé de 31 communes.

REDON Agglomération gère la compétence déchets pour **25 communes** et **59 680 habitants**
(Source INSEE - Recensement de la population 2021 - Limites territoriales au 1^{er} janvier 2023, publiées en janvier 2024).

La compétence déchets est déléguée au SMICTOM des Pays de Vilaine pour les 6 communes suivantes :
Bruc-sur-Aff, Lieuron, Pipriac, Saint-Ganton, Saint-Just et Sixt-sur-Aff.

LÉGENDE

- Déchèteries gérées par REDON Agglomération
- Déchèteries gérées par le SMICTOM
- Centre de transfert de Redon
- Communes gérées par le SMICTOM



Pour exercer sa compétence déchets, REDON Agglomération dispose des équipements suivants :

- 8 déchèteries,
- 1 centre de transfert des ordures ménagères résiduelles et des emballages, situé à Redon. Ce site sert aussi de base de vie à la régie de collecte.

Les missions

Prévention	Sensibiliser les usagers du service à la réduction et au tri des déchets (<i>dont intervention dans les écoles, dans les manifestations...</i>).
Pré-collecte	Opérations précédant le ramassage des déchets : livraison, réparation, nettoyage de bacs.
Collecte	- en porte-à-porte : emballages recyclables et ordures ménagères résiduelles, - en points d'apports volontaires : verre, papiers, emballages et déchets alimentaires - en déchèteries.
Transfert/transport	Transit des déchets entre le centre de transfert de Redon et le lieu de traitement
Traitement	Le Traitement des déchets est confié à des prestataires.
Relation usagers et facturation	- ouvrir un compte usager Ecocito, - faire les demandes d'interventions de livraisons de bacs, - faire la facturation, - renseigner les usagers sur leur facture redevance incitative, - accompagner le Service de Gestion Comptable (SGC) de Redon dans le recouvrement des factures, - renseigner les usagers sur l'ensemble des missions du SPPGD, - être le relais entre l'usager et les responsables des services.

Les moyens humains

L'équipe en charge des déchets gère des marchés de prestations de services, de fournitures, la reprise des matériaux valorisables. En parallèle, une partie des tâches est réalisée par des agents de la collectivité (*la collecte des bacs, l'accueil en déchèteries, l'entretien*).

- **46 agents :**
 - 1 directeur de pôle,
 - 1 responsable déchets,
 - 24 agents en collecte et pré-collecte,
 - 11 agents en déchèteries,
 - 9 agents au service relation usager, prévention et suivi administratif et financier.

Ce service travaille en collaboration avec d'autres services de REDON Agglomération : chargés de mission TER, ressources humaines, finances, entretien des bâtiments, voiries et espaces verts, informatique, communication.

Mode de financement et organisation du service « déchets »

Le service public de prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés de REDON Agglomération est organisé en Service Public Industriel et Commercial (SPIC) et est financé par la redevance incitative (*voir page 22*).

II - Faits marquants en 2023

Changement du rythme de collecte des ordures ménagères au 1^{er} mars : passage tous les 15 jours

Réduction de 62 910 km parcourus par l'ensemble de nos véhicules de collecte.

Mise en place des abris-bacs biodéchets

35 points d'apports volontaires installés et collectés toutes les semaines

Extension des consignes de tri en déchèteries

Sur les REP (Responsabilité Elargies du producteur) jouets, articles sports et de bricolages.

Travail sur la mise en place d'une limitation des passages en déchèteries

Afin de limiter l'affluence sur les sites, un travail sur la limitation du nombre de passages en déchèteries a été mené, pour une mise en place effective au 1^{er} janvier 2024.

Construction du futur centre de transfert et du bâtiment de la régie collecte

La maîtrise d'œuvre et le démarrage de la construction de ces futurs équipements devrait débuter au second semestre 2024. La mise en service doit être effective à la fin de l'année 2025.



Intervention lors de manifestations

Des stands installés lors du rallye citoyen à Guémené-Penfao le 24 mars et au salon de l'innovation à Bains-sur-Oust du 16 au 18 novembre.

Partenariat pour la construction d'une unité de valorisation énergétique pour le traitement des ordures ménagères résiduelles

REDON Agglomération s'est associée avec Nantes Métropole et 6 collectivités vendéennes et ligériennes afin de construire et exploiter une unité de valorisation énergétique pour le traitement et la valorisation des ordures ménagères résiduelles des territoires engagés. En lieu et place de l'incinérateur actuel situé prairie des Mauves à Nantes, un nouvel équipement sera construit à partir de 2025 et exploité à partir de 2028 pour une durée d'au moins 20 ans. Cet équipement va permettre aux collectivités associées de traiter 270 000 tonnes d'OMr par an et de les valoriser en électricité et en chaleur.



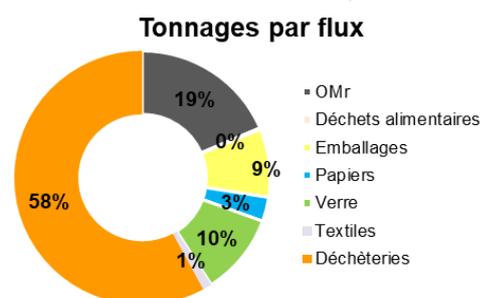
III – Indicateurs techniques

Principales données chiffrées de 2023

30 542 tonnes

➤ TONNAGES 2023

	2023		2022	Évolution kg/hab 2023/2022
	Tonnes	kg/hab./an	kg/hab./an	
OMr	5 673	95	100	-5%
Déchets alimentaires	51	1	0	
Emballages	2 663	45	46	-2%
Papiers	944	16	18	-11%
Verre	3 175	53	55	-4%
Textiles	348	6	6	0%
Déchèteries	17 688	296	298	-1%
TOTAL	30 542	512	523	-2%



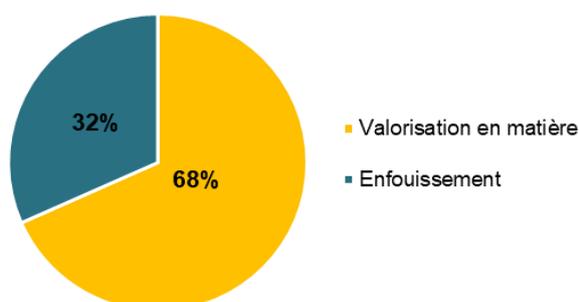
• Comparaison au niveau régional et national

Ratios de collecte (par flux) Chiffres indicateurs SINOE (données 2021)			
(en kg/hab/an)	REDON Agglomération	France	Bretagne
Ordures Ménagères résiduelles	95	246	194
Déchets alimentaires	1	1	3
Textiles (Données Refashion)	6	4	4
Emballages + Papiers	61	54	65
Verre	53	34	53
Déchèteries	296	247	394

Recyclage 2023		
Verre	3 175	22.3%
Emballages	2 663	18.7%
Gravats	2 247	15.8%
Bois	1 499	10.5%
Eco-Mobilier	1 323	9.3%
Papiers	944	6.6%
Ferraille	742	5.2%
D3E	571	4.0%
Cartons	505	3.5%
Textiles	348	2.4%
DDS	208	1.5%
Batteries	21	0.1%
Piles	4	0.0%
Bidons	3	0.0%
Lampes et néons	3	0.0%
Pneus	1	0.0%
Cartouches imprimantes	1	0.0%
TOTAL	14 258	

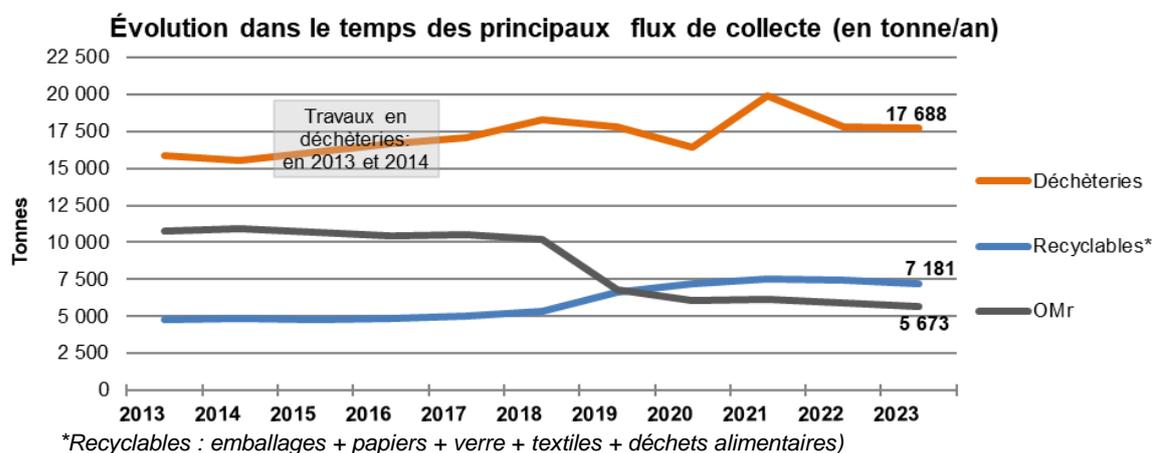
➤ VALORISATION DES DÉCHETS (en tonne)

Recyclage, y compris gravats	14 258	46.7%
Valorisation organique	6 619	21.7%
Enfouissement	9 665	31.6%
TOTAL	30 542	



Le tonnage enfoui est composé des déchets non valorisables de déchèteries (3 964 tonnes), des ordures ménagères résiduelles non incinérées suite à l'arrêt technique de l'usine (5 673 tonnes) et de l'amiante (28 tonnes).

A noter : en raison de l'arrêt technique lié aux travaux de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) VALOREIZH de Villejean, les tonnages ont été détournés vers l'ISDND de SÉCHÉ, à Changé (53).



Ce graphique illustre l'importance des flux en déchèteries. Après la forte hausse de 2021, le tonnage de 2023 reste stable par rapport à 2022.

Après la légère hausse en 2021, le tonnage des ordures ménagères poursuit sa baisse en 2023 : son ratio par habitant baisse de 5 kg par rapport à 2022.

2023 marque le début de la collecte des déchets alimentaires (avril 2023) avec 51 tonnes collectées. Ce tonnage explique en partie la baisse du tonnage des OMr.

Alors que le tonnage de recyclables connaissait une hausse régulière depuis 2018, il se stabilise en 2022 et la tendance s'inverse en 2023 : - 3% par rapport à 2022. Une baisse générale des 3 gros flux de recyclables est à noter : les emballages baissent de 4%, les papiers de 11% et le verre de 2%.

► CIRCUIT DES DÉCHETS

Destination et mode de valorisation des déchets collectés (hors ceux des déchèteries, détaillés page 15) :

Flux	Collecte	Exutoire	Mode de traitement (valorisation)
OMr	⇒ Bacs roulants : par REDON Agglomération ⇒ Colonnes enterrées : par MINÉRIS	ISDND* (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux) de Changé (53)	Récupération du biogaz par valorisation électrique et thermique. <i>La chaleur est utilisée par une coopérative agricole.</i>
DÉCHETS ALIMENTAIRES	Points d'apport volontaire : par SUEZ RV	GAEC de la friche à Saint-Nicolas-du-Tertre	Méthanisation : le gaz récupéré sert à chauffer une serre à tomate et à produire de l'électricité. La matière restante est épandue dans les champs environnant
TEXTILES	Points d'apports volontaires: structure d'insertion LE RELAIS	Centre de Tri Le Relais à Acigné (35) et à Couëron (44)	Tri pour réutilisation ou selon leur état recyclage en chiffons d'essuyage pour l'industrie ou fabrication de matières à partir desquelles est notamment fabriqué l'isolant Métisse
EMBALLAGES	⇒ Bacs roulants : par REDON Agglomération ⇒ Colonnes enterrées : par MINÉRIS	Centre de tri "Paprec Trivalo Bretagne" au Rheu (35)	Fabrication de nouveaux produits par filières de recyclage. Par exemple: Briques alimentaires : papiers absorbants, canettes : canettes, cartonnettes : cartons d'emballage, bouteilles plastique : vêtements polaires, bouteilles de lessives/laits : arrosoirs, pots de yaourt : cintres, films/sacs plastique : sacs poubelle
PAPIERS	Colonnes d'apport volontaire : par MINÉRIS	OMNIPAC à Allaire (56)	Préparation d'objets en cartons moulés : boites d'œufs...
VERRE	Colonnes d'apport volontaire : par MINÉRIS	Plateforme de stockage : société Les Transports de l'Arz et Le Nocher à Questembert (56)	Bouteilles en verre

* ISDND : exutoire temporaire, les déchets sont détournés vers l'ISDND le temps des travaux sur l'UVE VALOREIZH

Les Ordures Ménagères Résiduelles (OMr)

5 673 tonnes
125 911 km
(régie +
prestataire)

➤ MODE DE COLLECTE ET OPÉRATEUR

BACS ROULANTS INDIVIDUELS : collectés en régie.

La collecte est effectuée de manière hebdomadaire, en porte à porte, par conteneurs individuels.



POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES : collectés par un prestataire de collecte : Société MINÉRIS. 20 colonnes enterrées et aériennes qui desservent certaines zones (*centres bourg*) des communes de Redon, Saint-Nicolas-de-Redon et Guéméné-Penfao.

Les colonnes sont vidées par la société MINÉRIS 1 à 2 fois par semaine selon leur remplissage, pour 0.24 équivalent temps plein.

• Synthèse des intervenants et flux en pré-collecte

PRÉ COLLECTE				
Lavage des colonnes	Fournitures	Véhicules		Lavage vêtements
	Bacs pucés	Entretien	Carburants	2 agents/jour en régie
MINÉRIS PROPRIÉTÉ	COLLECTAL	EUROMASTER - GARAGE DE L'ÉTOILE	LECLERC	ESAT ADAPEI
1 612 €	72 989 €	3 652 €	3 781 €	22 €
20 lavages	970 bacs		2 133 litres	

Montants TTC

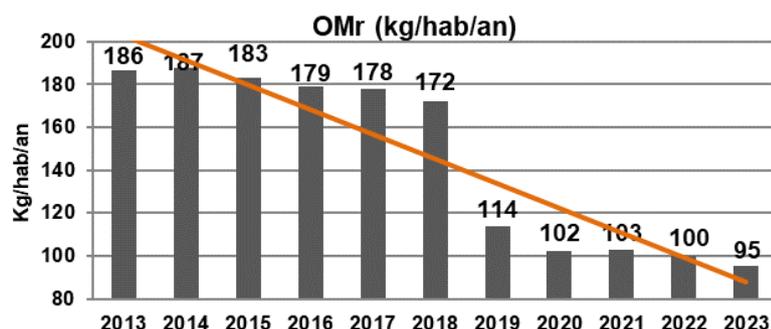
• Synthèse des intervenants et flux en collecte

COLLECTE			
RÉGIE (PORTE A PORTE)		PRESTATAIRE	
5 494 tonnes		179 tonnes	
Lavage vêtements	Entretien des bennes	Carburants	PAV : colonnes
7 agents/jour en moy. en régie	4 bennes par jour en moy.		
ESAT ADAPEI	ODIS - SEMAT EUROMASTER	LECLERC	MINÉRIS
637 €	165 664 €	161 549 €	12 654 €
		93 164 litres	2 566 litres

Montants TTC



➤ ÉVOLUTION DES TONNAGES



- Chute du ratio en 2019 : mise en place de l'extension des consignes de tri et de la redevance incitative.
- Baisse de 5% en 2023 : mise en place de la collecte des déchets alimentaires.

➤ TRANSFERT / TRANSPORT

Les OMr sont vidées dans une fosse du centre de transfert de REDON Agglomération, situé rue de la Vieille Ville à Redon. Son exploitation est confiée à la société SÉCHÉ ENVIRONNEMENT.

Le transport vers le site de traitement est assuré par VÉOLIA, avec environ 20 rotations/mois, via des semis à fond mouvant de 90 m³. En 2023, il y a eu 22 rotations en moins d'effectuées par rapport à 2022, soit - 9%.

• Synthèse des intervenants et flux en transfert/transport

OMR	
5 673 tonnes	
TRANSFERT	TRANSPORT
SÉCHÉ ENVIRONNEMENT	VÉOLIA
119 658 €	103 161 €

Montants TTC

➤ TRAITEMENT

Le traitement des OMr est assuré par la société VÉOLIA. En 2024, en raison de l'arrêt technique pour travaux à l'UVE VALOREIZH de Villejean, la totalité des tonnages a été détournée vers l'ISDND de SÉCHÉ, à Changé (53).

OMR	
5 673 tonnes	
Enfouissement	
VÉOLIA	
TRAITEMENT	TGAP
870 440 €	316 750 €

Montants TTC

Les déchets alimentaires

51 tonnes
31 abris-bacs

➤ MODE DE COLLECTE ET OPÉRATEUR

La collecte des déchets alimentaires a débuté en mars 2023 sur certains centres bourg, dont les habitants ne peuvent pas faire de compostage.

POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

31 abris-bacs aériens desservent les communes d'Allaire, Guémené-Penfao, Plessé et Redon et Saint-Nicolas-de-Redon.

OPÉRATEUR DE COLLECTE : la SOCIÉTÉ SUEZ

La société SUEZ effectue cette collecte, avec un camion hayon, 1 fois par semaine de novembre à mai et 2 fois par semaine de juin à octobre. Cette prestation correspond à 0.3 équivalent temps plein.

Le lavage et la désinfection des abris-bacs sont effectués une fois par mois par le même prestataire.

- Fourniture des Abri bacs : V3C
- Collecte et lavage des abri bacs : SUEZ
- Traitement des déchets alimentaires : GAEC des Friches / Suez

Les déchets alimentaires sont emmenés au GAEC des Friches à Saint-Nicolas-du-Tertre afin d'être méthanisés. Grâce au processus de méthanisation, l'agriculteur produit de la chaleur pour chauffer une serre à tomates et produire de l'électricité qui est réinjectée dans le réseau. Il épand ensuite le digestat sur les champs alentour.

• Synthèse des principaux acteurs et flux en collecte

PRÉ COLLECTE			
LAVAGE BACS	LAVAGE ABRI BACS	FOURNITURES	
SUEZ RV OUEST	MINERIS PROPRETÉ	V3C Environnement	COLLECTAL
11 376 €	9 164 €	49 315 €	164 €
1467 lavages	328 lavages	31 abris bacs	15 couvercles

Montants TTC

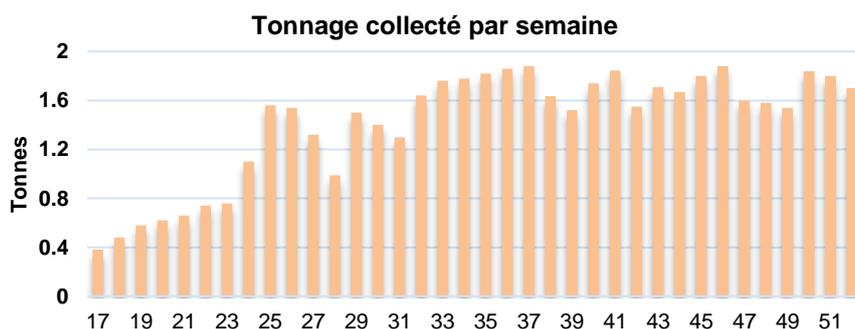
• Synthèse des principaux acteurs et flux en pré-collecte

DÉCHETS ALIMENTAIRES	
51 tonnes	
COLLECTE et TRANSPORT	TRAITEMENT
SUEZ RV OUEST	SUEZ ORGANIQUE
42 406 €	3 994 €

Montants TTC



ÉVOLUTION DES TONNAGES



La collecte de REDON Agglomération a été en hausse tout au long de l'année 2023. Elle atteint désormais presque 2 tonnes par semaine.

Les Textiles, linge de maison et chaussures (TLC)

348 tonnes
67 bornes

➤ MODE DE COLLECTE ET OPÉRATEUR

BORNES DE COLLECTE

63 bornes de collecte sont installées sur le territoire.

OPÉRATEUR DE COLLECTE : structure d'insertion LE RELAIS

(Bretagne et Loire-Atlantique).

Les bornes sont vidées toutes les semaines ou toutes les 2 semaines, selon leur état de remplissage.

La filière de l'éco-organisme Refashion (ou ECO TLC) assure, pour le compte des entreprises qui mettent les produits textiles et chaussures sur le marché, la prévention et la gestion de la fin de vie de ces articles. Ils sont triés puis réutilisés ou recyclés en fonction de leur état.

TEXTILES, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES (TLC)
348 tonnes
67 bornes de collecte
Recyclage
SOUTIEN Communication
Refashion
3 750 €

Montants TTC

En 2023, 348 tonnes ont été collectées : 13 tonnes collectées en plus par rapport à 2022, soit + 4%.

ELÉMENTS À DÉPOSER DANS LE POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Vêtements Linge Chaussures

Les consignes à suivre

Vous pouvez déposer

- Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30L)
- Vos chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30L)

Même usés, ils seront valorisés

Ne déposez pas d'articles humides, ni souillés

Selon leur état les TLC seront majoritairement reportés ou recyclés

Cartographie des points d'apports volontaires existants sur le territoire : <https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>



Lorsque c'est possible, pensez d'abord à remettre en état ou à réparer vos TLC usagés en vue de leur réemploi ou de leur réutilisation avant de les déposer dans ces points d'apports volontaires.

➤ ÉVOLUTION DES TONNAGES



Le ratio des TLC est stable.

Les emballages

2 663 tonnes
95 789 km
(régie +
prestataire)

➤ MODE DE COLLECTE ET OPÉRATEUR

BACS ROULANTS INDIVIDUELS : collectés en régie.

La collecte est effectuée toutes les 2 semaines, en porte à porte, par conteneurs individuels.



POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES : collectés par un prestataire de collecte : Société MINÉRIIS. 17 colonnes enterrées et aériennes desservent certaines zones (*centres bourg*) des communes de Redon, Saint-Nicolas-de-Redon et Guéméné-Penfao.

Les colonnes sont vidées par la société MINÉRIIS 1 à 2 fois par semaine selon leur remplissage, pour 0.12 équivalent temps plein.

• Synthèse des intervenants et flux en pré-collecte

PRÉ COLLECTE				
FOURNITURES	PRESTATIONS	VÉHICULES		Lavage vêtements
Bacs	Lavage	Entretien	Carburants	2 agents/jour en moy. en régie
COLLECTAL	MINÉRIIS PROPRETÉ	ODIS - EUROMASTER	LECLERC	ESAT ADAPEI
51 066 €	1 166 €	2 335 €	2 418 €	14 €
950 bacs	15 lavages		1 391 litres	

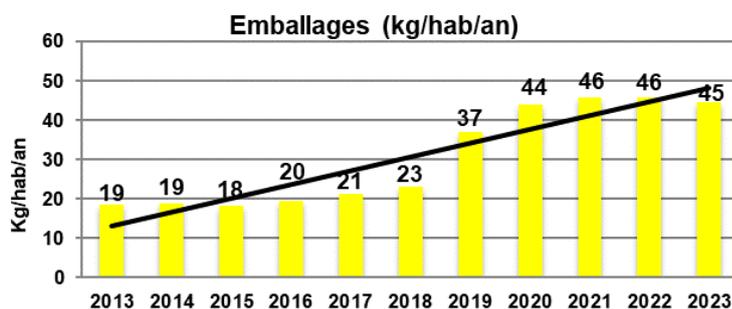
Montants TTC

• Synthèse des intervenants et flux de la collecte

COLLECTE			
RÉGIE (PORTE A PORTE)			PRESTATAIRE
2 527 tonnes (Bacs jaunes)			136 tonnes
Lavage vêtements	Entretien des bennes	Carburants	PAV : colonnes
8 agents/jour en moy. en régie	4 bennes par jour en moy.		
ESAT ADAPEI	ODIS - SEMAT EUROMASTER	LECLERC	MINÉRIIS
300 €	76 198 €	74 305 €	30 679 €
		42 851 litres	2 273 litres

Montants TTC

➤ ÉVOLUTION DES TONNAGES



▪ Augmentation du ratio de 2018 à 2021 : évolution des consignes de tri, financement par la redevance incitative qui continu d'agir comme un levier d'amélioration du tri.

▪ 2022 : le se ratio se stabilise.

▪ 2023 : légère baisse.

➤ TRANSFERT / TRANSPORT

Les emballages sont regroupés au centre de transfert de REDON Agglomération dans une seconde fosse distincte de celle des OMr.

Leur transfert est assuré par camion avec remorque Ampliroll d'une benne de 35m³ et d'un compacteur vers le centre de tri PAPREC TRIVALO BRETAGNE au Rheu (35) par PAPREC, avec environ 21 rotations par mois.



Centre de tri PAPREC

TRANSFERT	TRANSPORT
SÉCHÉ ENVIRONNEMENT	PAPREC CRV
59 832 €	144 994 €
PAPREC CRV	
TRI	REFUS
390 530 €	108 672 €

Montants TTC

➤ TRI

Le centre de tri PAPREC a en charge le tri des emballages.

En **2023**, le **taux de refus**, calculé à partir des caractérisations effectuées au centre de tri est de **27.9%**. Ce taux baisse de manière significative en comparaison des années précédentes.

Années	2020	2021	2022	2023
Taux de refus	31.0 %	31.6 %	31.2 %	27,9%
Tonnage total refusé	815	863.1	806	739
Évolution n-1	-	+5.7 %	-6.6 %	-8,3 %

Cette baisse peut s'expliquer par les actions menées par la collectivité sur **trois principaux aspects** :

- Renforcement des **opérations de contrôle sur la qualité de tri des bacs emballages** en amont de la collecte.
- Poursuite des **interventions** sur le tri et le recyclage des déchets au sein des **établissements scolaires** du territoire.
- Publication d'**articles sur le tri des déchets** dans la **presse locale** à destination des habitants de la collectivité

➤ LES FILIÈRES DE REPRISES DES EMBALLAGES

REVENTE ISSUE DES EMBALLAGES	ACIER	PAPREC	241 tonnes	12 062 €	157 541 €
	ALU	PAPREC / ALUNOVA	51 tonnes	26 979 €	
	ELA	REVIPAC	39 tonnes	501 €	
	EMR	REVIPAC (OMNIPAC)	669 tonnes	32 014 €	
	PLASTIQUES	VALORPLAST	512 tonnes	84 730 €	
	GROS DE MAGASIN	PAPREC	25 tonnes	1 255 €	
SOUTIENS	CITÉO	Collecte sélective et tri		572 317 €	936 601 €
		Sensibilisation		28 939 €	
		Connaissance des coûts		11 865 €	
		Performance du recyclage		286 158 €	
		Valorisation des déchets incinérés		37 323 €	

Montants TTC

(suivant simulation SimuBaremeF_2023_06_06_2024)

Les papiers

944 tonnes
26 310 km

➤ MODE DE COLLECTE ET OPÉRATEUR

POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

190 colonnes aériennes et 13 enterrées (sur Redon et Saint-Nicolas-de-Redon) desservent le territoire.

OPÉRATEUR DE COLLECTE : la SOCIÉTÉ MINÉRIS

La société MINÉRIS effectue cette collecte, avec un camion grue, 1 à 2 fois par semaine selon le remplissage de colonnes. Cette prestation correspond à 0.31 équivalent temps plein.



Le papier est directement livré à OMNIPAC à Allaire, qui l'utilise dans la préparation d'objets en carton moulé (ex : boîtes à œufs).

À noter que le papier issu des collectivités et professionnels du territoire, qui en font la demande, est collecté par l'ESAT ADAPEI. Ce papier est ensuite repris par une entreprise privée choisie par l'ESAT et est ensuite intégré aux filières de valorisation. Une convention de partenariat est en cours entre l'ESAT et REDON Agglomération.

• Synthèse des principaux acteurs et flux

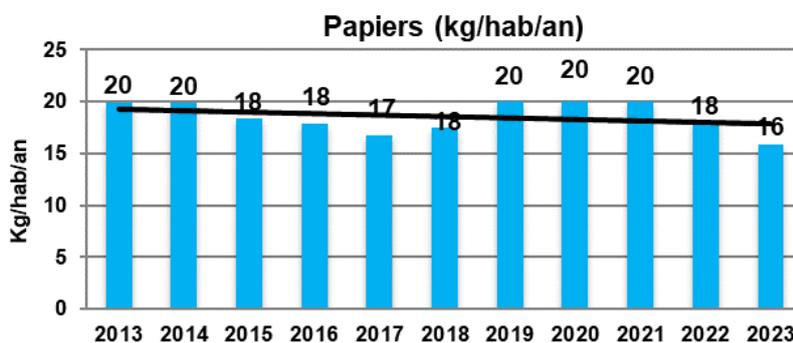
PRÉ COLLECTE	COLLECTE / TRANSPORT	
Lavage des colonnes	PAV : colonnes	Papiers des collectivités et professionnels
MINÉRIS PROPRETÉ	866 tonnes	78 tonnes
	MINÉRIS	ESAT ADAPEI
8 950 €	2 937 596 €	4 072 €
145 lavages	11 050 litres	

Montants TTC

❖ Recettes

REVENTE	SOUTIEN	
Collecte en PAV	Collecte PAV et ESAT	Papiers issus de la collecte en emballages
OMNIPAC	CITÉO	
54 489 €	61 542 €	
865 tonnes	944 tonnes	50 tonnes
+ 1 tonne de refus	+ 21 tonnes non soutenues (collecte ESAT)	(suivant soutiens 2023)

➤ ÉVOLUTION DES TONNAGES



- 2019 à 2021 : le ratio des papiers était stable.
- Depuis 2022 : baisse du ratio.
- 2023 : - 11% (-2 kg/hab/an).

Le verre

3 175 tonnes
39 280 km

➤ MODE DE COLLECTE ET OPÉRATEUR

POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

211 colonnes aériennes et 12 enterrées (sur Redon et Saint-Nicolas-de-Redon) desservent le territoire.

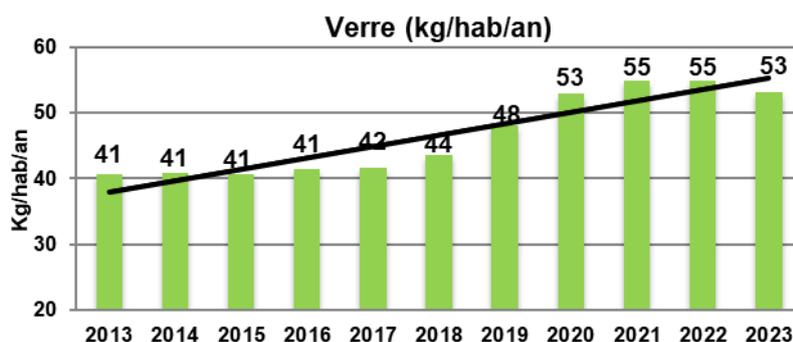
OPÉRATEUR DE COLLECTE : la SOCIÉTÉ MINÉRIS

La société MINÉRIS effectue cette collecte, avec un camion grue, 3 à 4 fois par semaine selon le remplissage des colonnes. Cette prestation correspond à 0.71 équivalent temps plein.



Le verre est livré vers la plateforme de stockage de l'entreprise Les Transports de l'Arz et Le Nocher à Questembert.

➤ ÉVOLUTION DES TONNAGES



- Depuis 2015 : le ratio du verre avait une tendance à la hausse.
- 2023 : cette tendance s'inverse : -4%.

• Synthèse des principaux acteurs et flux

PRÉ COLLECTE	COLLECTE / TRANSPORT
Lavage des colonnes	PAV : colonnes
MINÉRIS PROPRETÉ	3 175 tonnes
	MINÉRIS
10 635 €	114 873 €
172 lavages	16 500 litres

Montants TTC

❖ Recettes

REVENTE	SOUTIEN
SAINT GOBAIN	CITÉO
76 206 €	30 655 €
3191 tonnes	

(suivant simulation
SimuBaremeF_2023_06_06_2024)

Les déchèteries

8 déchèteries
17 688 tonnes

➤ MODE DE COLLECTE ET OPÉRATEUR

Flux	Collecte	Mode de traitement	Exutoire
Non valorisables	Théaud	Enfouissement	SÉCHÉ La Dominelais (35)
Bois	Théaud	Valorisation matière et organique (panneaux à particules)	COMPOST AGRI SERVICES à Sainte-Marie (35)
Ferraille	Théaud	Rachat pour recyclage de la matière	ROMI à Saint-Nicolas-de-Redon (44) DERICHEBOURG à Guémené (44)
Gravats	Théaud	Recyclage : transformation en gravas et cailloux recyclés, et concassage pour récupération de la matière.	CHARIER à Saint-Jean-la-Poterie (56) et Herbignac (44)
Cartons	Théaud	Valorisation matière : usine de recyclage pour cartons moulés à usage unique	OMNIPAC à Allaire (56)
Végétaux	Caissons : Théaud Plateformes : Transports SF	Valorisation matière : épandage du compost sur territoire REDON Agglomération	COMPOST AGRI SERVICES à Sainte-Marie (35)
DDS	Hors REP : Triadis REP Eco-DDS : Triadis et Chimirec	Valorisation de la matière, valorisation énergétique, stockage	Centres de traitement homologués : TRIADIS et CHIMIREC
Bidons plastiques	Théaud	Recyclage de la matière	VALORPLAST (avec REP CITEO)
Amiante	Théaud	ISDI	Stockage sur le site ÉCOTERRE de Theix (56)
Mobilier	Ecomaison	Recyclage et valorisation (98%) / élimination (2%)	Centres de traitement homologués par la REP
D3E	Avec REP ecosystem	Recyclage et valorisation (83%) / traitement en installations spécialisées (17%)	Centres de traitement homologués : ENVIE 2E 44 à Saint-Herblain (44)
Lampes et Néons	Avec REP Recylum	Recyclage matière et stockage pollution	Centres de traitement homologués : TRANSPORTEUR RECYLUM
Piles	Avec REP Corepile	Recyclage matière et stockage pollution	Centres de traitement homologués : TRANSPORTEUR COREPILE
Pneus	REP : Aliapur Hors REP : Théaud	Réemploi, recyclage matière et valorisation énergétique	REP : Centres de traitement homologués, transporté par ALIAPUR Hors REP : TRIGONE à Saint-Guen (22)
Batteries	TRI OUEST	Recyclage matière et stockage pollution	TRI OUEST à Chateaubriand (44)
Cartouches d'imprimantes	Printerrea	Recyclage/récupération des métaux et composés métalliques	Tri et conditionnement : PRINTERREA à Dreux (28)

➤ LE SERVICE

Le total général d'ouverture hebdomadaire est de **138.5 heures**. Les horaires sont les suivants :

	Avessac	Renac	Saint Vincent	Allaire	Saint Nicolas	Sainte Marie	Plessé	Guémené
Lundi			14h00-17h30	9h00-12h00 14h00-17h30	9h00-12h00	14h00-17h30	9h00-12h00	14h00-17h30
Mardi								
Mercredi	14h00-17h00	14h00-17h00	9h00-12h00 14h00-17h30	9h00-12h00	9h00-12h00 14h00-17h30	9h00-12h00 14h00-17h30	9h00-12h00	14h00-17h30
Jeudi			14h00-17h30	9h00-12h00	9h00-12h00	14h00-17h30	9h00-12h00	14h00-17h30
Vendredi	14h00-17h00	14h00-17h00		9h00-12h00	9h00-12h00	14h00-17h30	9h00-12h00	14h00-17h30
Samedi	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00 14h00-17h30	9h00-12h00 14h00-17h30	14h00-17h30	9h00-12h00 14h00-17h30	14h00-17h30	9h00-12h00 14h00-17h30

REDON Agglomération :
1 déchèterie
pour 7 460 habitants

Bretagne : 1 déchèterie
pour 12 475 habitants
Chiffres indicateurs SINOE (données 2021)

➤ LE CONTRÔLE D'ACCÈS SUR LES DÉCHÈTERIES

Les barrières de contrôle d'accès, actives depuis juin 2019, s'ouvrent grâce à une carte d'accès.

La borne sonne quand les cartes des professionnels, associations et mairies sont présentées afin d'avertir l'agent d'accueil. Les cartes professionnelles servent également à enregistrer les dépôts sur le PAD afin d'en permettre l'enregistrement et la facturation.

Les usagers sans carte ou avec une carte défectueuse se voient refuser l'accès.

En 2023, 175 848 passages ont été enregistrés en déchèteries, soit - 5% par rapport à 2022.



➤ FONCTIONNEMENT ET FACTURATION

Les déchèteries sont ouvertes pour les particuliers (résidant sur le territoire) et professionnels, dans la limite de 4 m³ par jour, afin de limiter les risques de débordement des caissons.

L'accès aux particuliers est compris dans la charge fixe de la redevance incitative.

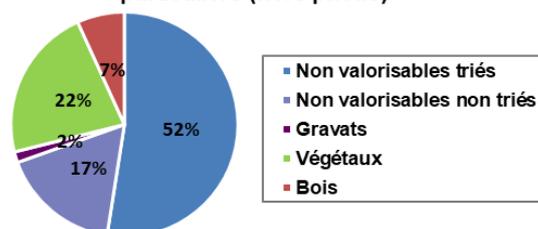
Pour les professionnels, les dépôts sont facturés selon le volume et le type de flux déposés. Les tarifs sont revus annuellement au 1^{er} janvier de chaque année. Les tarifs, en 2023, sont les suivants :

- Non valorisables triés 28.00 €/m³
- Non valorisables non triés 37.47 €/m³
- Bois 17.63 €/m³
- Gravats 19.36 €/m³
- Végétaux 18.54 €/m³
- Pneus *(dans la limite de 4/an, illimité pour les mairies)..... 5.00 €/unité
- Cartons (à partir de 2 m³ de cartons triés) 2.23 €/m³

Les professionnels, associations et administrations sont facturées : en 2023, 2 788 m³ ont été déposés par les non particuliers et facturés ; soit - 16% par rapport à 2022, et 251 pneus.

Au total 532 factures ont été émises pour 64 151 € (- 10% par rapport à 2022).

Répartition des dépôts des non particuliers (hors pneus)



➤ LES TONNAGES

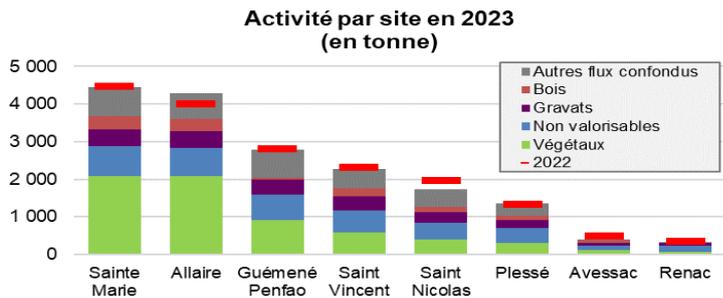
	Allaire	A vessac	Guémené Penfao	Plessé	Renac	Saint Nicolas	Saint Vincent	Sainte Marie	Recyclerie	TOTAL
Non valorisables	758	118	676	389	172	465	578	793	15	3 964
Cartons	86	17	83	55	12	72	72	108	0	505
Gravats	443	64	400	207	62	260	361	441	9	2 247
Bois	331	65	240	137	0	159	216	351	0	1 499
Bidons plastiques	0	0	0	0	0	3	0	0	0	3
Végétaux	2 083	127	907	310	68	390	597	2 086	0	6 568
Ferraille	167	16	124	74	18	81	121	141	0	742
D3E	112	0	107	37	0	74	90	151	0	571
DDS	41	2	34	21	1	26	34	49	0	208
Eco-Mobilier	263	0	222	137	0	180	206	315	0	1 323
Pneus	0	0	0	0	0	1*	0	0	0	1
Batteries	6	0	4	0	0	3	3	5	0	21
Amiante	0	0	0	0	0	28*	0	0	0	28
Autres : cartouches d'imprimantes, piles, lampes-néons	2	0	1	1	0	1	2	1	0	8
TOTAL en Tonne	4 292	409	2 798	1 368	333	1 743	2 280	4 441	24	17 688

* : site de regroupement, dépôts autorisés uniquement sur rendez-vous

Par rapport à 2022 : - 0.5%, soit - 86 tonnes
→ - 1.4 kg / hab. / an

81% des tonnages sont représentés par 4 flux : les végétaux (37%), les non valorisables (22%), les gravats (13%) et le bois (8%).

Les autres flux représentent 19 % des tonnages.



Les sites de Sainte-Marie (25%) et Allaire (24%) représentent 49% des tonnages totaux.

À l'inverse Avessac (2%) et Renac (2%) représentent 4% des tonnages totaux.

• **Coût € TTC à la tonne/flux (hors charges salariales)**

Non valorisables	Gravats	Végétaux	Bois	DDS	Amiante	Bidons plastiques	Ferraille	Cartons
233.83 €	26.47 €	46.65 €	129.57 €	433.38 €	245.50 €	319.10 €	24.05 €	49.29 €

D3E	Eco-mobilier	Batteries	Pneus*
-85.97	-33.97	-492.88	-1 015.37 €

*Pneus : 1 seule collecte réalisée, avec la REP Aliapur

Une baisse du montant de rachat de matériaux est à noter sur la ferraille et les cartons. Pour comparaison, en 2022, le coût € TTC à la tonne était de :

- 35.64 € pour la ferraille
- 15.82 € pour le carton

➤ **SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX ACTEURS ET FLUX ET ÉVOLUTION DES TONNAGES**

• **Déchets non dangereux : non valorisables, gravats, bois, cartons, ferraille, bidons plastiques et végétaux**

DÉCHETS NON DANGEREUX						
THÉAUD						
	Non valorisables	Gravats	Bois	Ferraille	Cartons	Bidons plastiques
	3964 tonnes	2247 tonnes	1499 tonnes	742 tonnes	505 tonnes	3 tonnes
	685 rotations	263 rotations	295 rotations	141 rotations	211 rotations	4 rotations
Transport €	161 686 €	30 364 €	51 734 €	30 951 €	33 227 €	904 €
Traitement €	800 693 €	21 151 €	137 689 €	0 €	20 308 €	130 €
Dont TGAP : 226 753 €						
				Recettes		
				Rachat matière	REVIPAC (soutien)	Montants TTC
				22 034 €	37 526 €	

➔ Pour l'ensemble des flux, un surcoût d'indemnités de bouleversement des conditions économiques de 28 153.40 € a été versé à l'entreprise THÉAUD.

Evolution des tonnages depuis 2013 Bois - Cartons

Bois : +6%
Cartons : +1%
Ferraille : +5%

Évolution des tonnages de ferraille depuis 2013

Évolution des tonnages depuis 2013 Non valorisables, végétaux et gravats

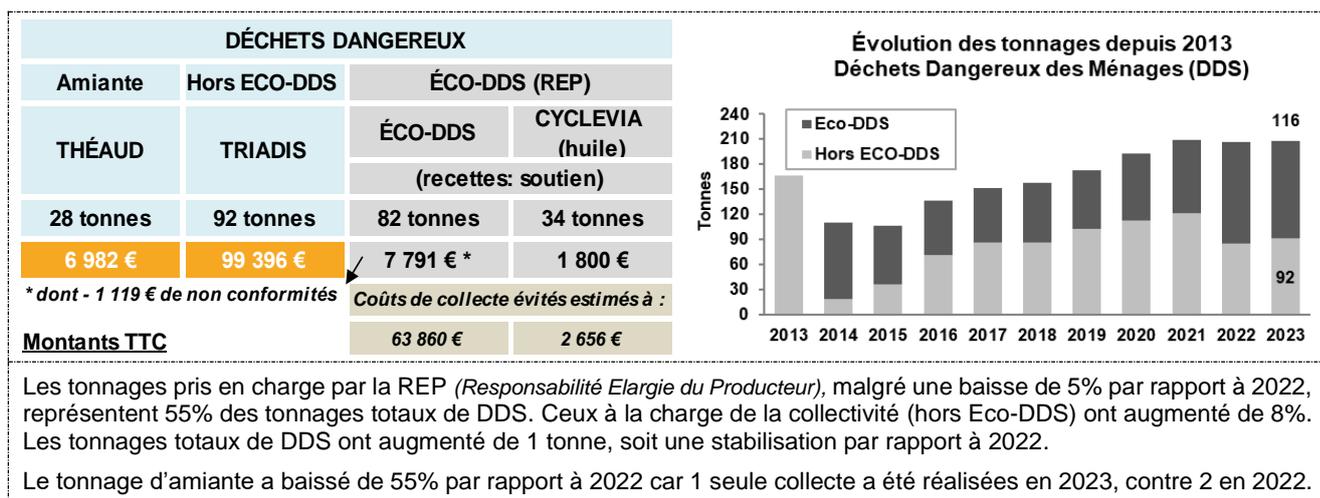
Non valorisables : +3%
Gravats : -13%
Végétaux : +4%

Végétaux (kg/hab/an)	
REDON Agglomération	110
France	66
Bretagne	149

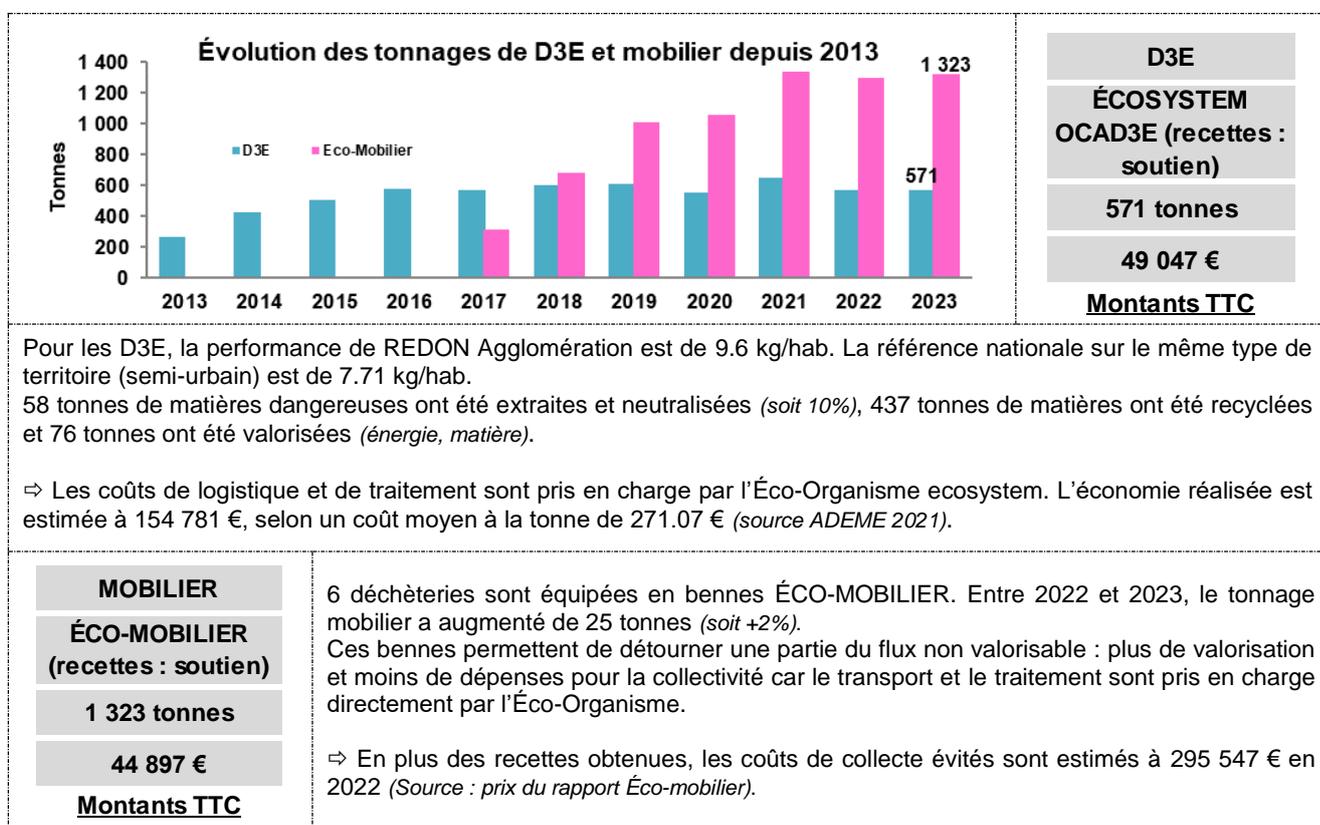
Végétaux	
6568 tonnes	
Transfert	
Caissons	Plateformes
THÉAUD	TSF
37 307 €	94 057 €
Traitement	
Broyage	Compostage
THÉAUD	COMPOST AGRI
51 554 €	127 558 €
Montants TTC	

Ces 3 flux représentent près de 3/4 des apports totaux en déchèteries. 5 076 tonnes (soit 77%) des végétaux proviennent des 3 plateformes de végétaux (Allaire, Sainte-Marie et Guémené-Penfao).

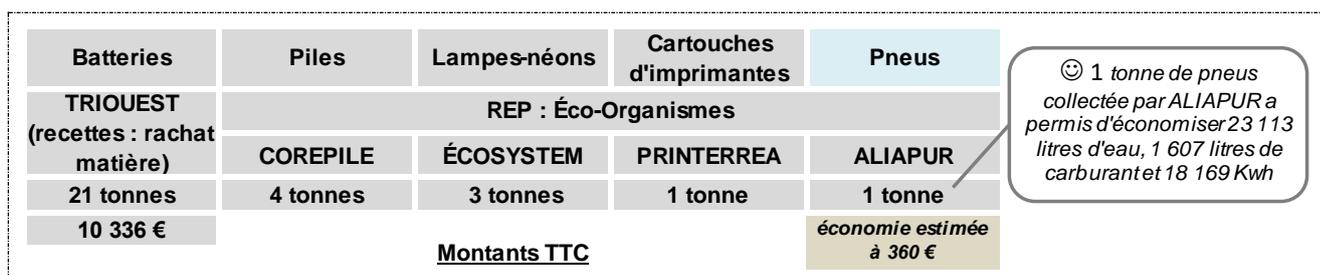
• **Déchets dangereux : DDS et amiante**



• **Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E) et mobilier**



• **Autres déchets**



Rapport PLPDMA : Sensibilisation, prévention et communication

Le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), qui couvre la période 2020-2026, poursuit les actions de prévention et de réduction des déchets auprès du grand public, des scolaires, des commerçants et établissements. Les grands axes de ce programme sont les suivants :

- Mobilisation des publics,
- Éco-exemplarité,
- Prévention du gaspillage alimentaire et des biodéchets incluant les végétaux collectés en déchèteries,
- Gestion des déchets en entreprises,
- Promotion du réemploi des produits.

Au total, **49 074 personnes** et **9 922 foyers** ont été sensibilisés :

9 922 foyers	• Suivi de collecte (<i>contrôle de la qualité du tri des bacs d'emballages</i>)
48 031 personnes	• Sensibilisation du grand public
680 personnes	• Animation auprès des scolaires
363 personnes	• Intervention/sensibilisation des professionnels

➤ SENSIBILISATION A LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Valorisation des biodéchets / tri à la source des déchets alimentaires

Une campagne pour la valorisation des biodéchets a été organisée durant le printemps 2024.

- **28 000 courriers** d'information sur le tri des déchets alimentaires
- 5 permanences en salle, sur les communes de Guéméné-Penfao, Redon, Saint-Nicolas-de-Redon : **270 usagers sensibilisés**
- 8 permanences sur points d'apports volontaires avec Remise de documentation et bioseaux : environ **120 personnes sensibilisées** sur toutes les communes
- Opérations de porte à porte avec remise documentation et Bioseaux, sur les communes d'Allaire, Plessé et Guéméné-Penfao : **213 usagers sensibilisés**
- Porte à porte auprès des professionnels producteurs de déchets alimentaires : environ **90 professionnels rencontrés** ou à rencontrer.



Promotion du compostage

- **750 composteurs** distribués sur l'année.
- 2 538 composteurs ont été distribués depuis 2019, soit environ 6 345 habitants concernés. On estime ainsi que 10.5% des habitants en capacité de faire du compostage domestique ont obtenu un bac à compost auprès de REDON Agglomération depuis septembre 2019.



Couches lavables

12 demandes de prêts sur l'année.



Promotion du réemploi

Les conventions de partenariat avec les recycleries « La Redonnerie » et « Recycle et Don », ainsi que la ressourcerie de matériaux du bâtiment « Ecrouvis », respectivement installées sur Redon, Conquereuil et Saint-Nicolas-de-Redon se sont poursuivies.

Ces conventions visent à permettre la récupération d'objets et de matériaux du bâtiment réemployables en déchèteries, et pour la Redonnerie, la distribution de composteurs.

Ces partenariats visent à réduire les déchets collectés en déchèteries et soutenir la filière de réemploi et de réparation sur le territoire.

OPÉRATIONS DE PRÉVENTIONS ET DE SENSIBILISATIONS DE L'ANNÉE

Animations scolaires sur la gestion des déchets

En 2023, les interventions, sur le thème du tri et du recyclage des déchets ont été poursuivies. Elles sont proposées aux écoles primaires (à partir du CM1), collèges et lycées du territoire.

→ **581 élèves répartis en 20 classes de 8 communes** ont bénéficié de ces animations pédagogiques en 2023.

Visite du centre de tri des emballages

238 habitants du territoire ont visité le centre de tri des emballages.

Journées thématiques auprès des établissements scolaires : « Rallye Citoyen » et « Salon de l'Innovation »

La collectivité a tenu des stands et ateliers afin de sensibiliser au tri et la valorisation des déchets.

- « Rallye Citoyen » le 24/03/23 à Guéméné-Penfao
→ **182 élèves ont participé à cette activité.**

- « Salon de l'innovation » du 16 au 18/11/23 à Bains-sur-Oust
→ **9 500 personnes ont ainsi été sensibilisés**



Stand tenu lors du Salon de l'innovation 2023

Lancement de la mise à disposition de 2 kits : kit « éco-événement » et kit « Accompagnement des opérations de ramassage des déchets »

Ce sont des dispositifs gratuits d'accompagnement global destiné aux associations et collectivités du territoire, qui consiste en du prêt de matériel avec possibilité d'accompagnement de REDON Agglomération.

- Kit « éco-événement »

Ce kit permet d'améliorer la gestion des déchets lors des événements.

→ il a été **emprunté par 8 écoles, associations et collectivités**

- Kit « Accompagnement des opérations de ramassage des déchets »

Ce kit permet d'améliorer la gestion des déchets lors des événements.

→ il a été **emprunté par 7 écoles, associations et collectivités.**
Au total, ce sont **984 kg de déchets collectés dont 425 kg de déchets (43%) qui ont pu être recyclés** dans les différentes filières de tri existantes.



Le kit « éco-événement » était utilisé lors d'Octobre Rose à Redon



Kit emprunté lors d'une action au lycée Notre-Dame à Redon

Lancement des ateliers « Réduction des déchets »

La collectivité a lancé en collaboration avec La Redonnerie (recyclerie) des ateliers « Réduction des déchets ». L'objectif est d'apprendre à fabriquer ses propres produits ménagers, ou encore réutiliser des contenants rechargeables. 2 ateliers réalisés en 2023 :

- Fabrication de sa lessive liquide (13/09/23)
- Fabrication de son savon liquide pour les mains (22/11/23)

→ **34 personnes ont bénéficié de ces ateliers gratuits et accessible à tous.**



Atelier « Fabrication de sa lessive liquide à La Redonnerie »

Opération auprès des campings

La collectivité accompagne les campings dans la gestion de leurs déchets : rappel des consignes de tri, conseils et formation du personnel, fourniture de support d'affichage sur les consignes de tri.
→ **3 campings** ont été accompagnés.



Chaque colonie de vacancier accueillie avait son espace de tri dédié

Sensibilisation au magasin Leclerc de Saint-Nicolas-de-Redon

Les 14 et 15 avril, les agents du service déchets de REDON Agglomération ont tenu un stand dans la galerie commerciale du Leclerc de Saint-Nicolas-de-Redon afin de sensibiliser les habitants au tri des déchets (emballages, déchets alimentaires, végétaux).
→ **80 personnes** sont venues échanger avec le service.

Tous au compost

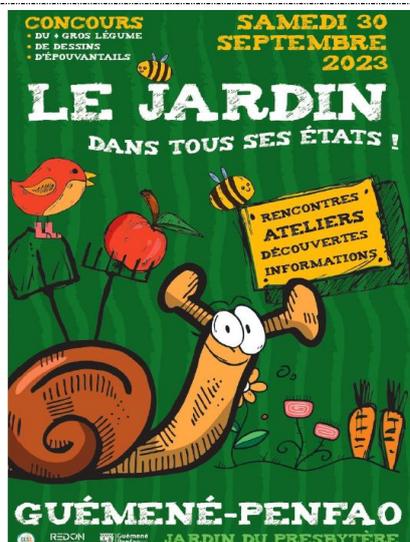
Cette quinzaine, portée par le Réseau Compost Citoyen au niveau national s'est déroulée du 25 mars au 9 avril. Sur le territoire de REDON Agglomération, **10 événements** ont été organisés avec **155 participants** aux différentes animations. Les thématiques du compostage, du jardinage au naturel (broyage, mulching, paillage) ont été abordées.

Salon du végétal

Il s'est déroulé le 22 avril à l'initiative de la société d'horticulture de Redon. Au total, **120 personnes** sont venues rencontrer le service pour échanger autour du compostage et du jardin au naturel.

Permanences sur les sites de compostage partagé

5 permanences ont été organisées afin de sensibiliser les riverains sur l'existence de ces sites et les consignes de tri. Les permanences ont été l'occasion de mobiliser de nouveaux référents de site qui se sont portés volontaire pour s'occuper de la bonne tenue des sites de compostage.



Tour des initiatives

Organisé par l'association Energies citoyennes en Pays de Vilaine (EPV), du 18 septembre au 7 octobre. Le service prévention de REDON Agglomération y a proposé des ateliers de sensibilisation au compostage et au jardin au naturel, construction d'une haie sèche, inauguration d'un composteur pédagogique à la médiathèque de Redon.
→ **50 personnes** ont participé à ces ateliers.

Fête de la Saint Michel à Guéméné-Penfao

Le 30 septembre, un événement « **Le jardin dans tous ces états** » y a été proposé. REDON Agglomération a participé sur les thématiques de l'alimentation durable et locale, la biodiversité, le compostage, le jardin au naturel.
→ Une **100^{aine}** de personnes sont venues à notre rencontre.

Collectes solidaires de jouets usagés

Dans le cadre de l'opération « Laisse parler ton cœur », qui a eu lieu du 18 au 27 novembre 2023, REDON Agglomération a organisé une collecte de jouets d'occasion.
→ **18 hottes (soit 270 kg)** de jouets ont été collectées.

Les jouets ont été donnés à 3 associations :
Les Restos du Cœur de Redon et Guéméné-Penfao, ainsi que Le Secours Populaire de Redon.

➤ SUPPORTS DE COMMUNICATION

- **Lettre d'informations**

Une lettre a été envoyée aux usagers avec la facture de 2023 pour informer sur :

- Les nouveaux tarifs,
- Le passage à une collecte du bac à ordures ménagères tous les 15 jours

- **Supports de communication**

D'autres documents ont aussi été distribués afin de sensibiliser les usagers sur la gestion de déchets :

- Mémo tri, mémo compostage collectif, mémo collecte en abris-bacs
- Document sur les kits éco-événement et accompagnement des opérations de ramassage des déchets
- Flyer sur les consignes de tri et la liste des principales erreurs de tri présents dans le bac emballages,
- Horaires des déchèteries,
- Dépliants sur les déchets de jardin,
- Guides du tri pour les particuliers et les professionnels,
- Calendrier de collecte,
- Stop pub,
- Jeu des 7 familles,
- Dépliants et affiches sur la seconde vie des textiles...



REDON
Agglomération
Aurillac
Briouais
Sud

Flyer kit « accompagnement des opérations de ramassage des déchets »

Le site internet de REDON Agglomération (redon-agglomeration.bzh/agir-environnement) est également un support de communication très utilisé.

- **Magazine communautaire**

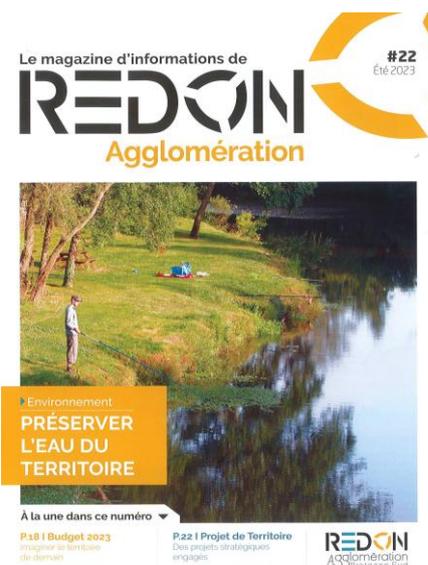
Le magazine d'informations de la collectivité est publié 2 fois par an. Des pages environnement y sont intégrées :

Journal n°21 – hiver 2023

- La méthanisation, une ressource pour le mix énergétique.
- Les habitants de REDON Agglomération, Champion du tri sélectif !
- La gestion des déchets, un budget rigoureux.
- A 1^{er} mars 2023 : nouveau rythme de collecte des ordures ménagères
- Déploiement du tri à la source des biodéchets.

Journal n°22 – été 2023

- Discours de Jérôme RICORDEL, Vice-Président aux déchets et à l'économie circulaire.
- Collecte solidaire de jouets, un franc succès
- Les textiles se recyclent, ne les jetez pas !
- Limiter des apports de végétaux en déchèteries
- Nouvelles filières de tri en déchèterie
- Trier ses déchets alimentaires devient plus facile



Journal n°22 – été 2023

IV – Indicateurs financiers

La facturation du service à l'utilisateur

➤ TARIFICATION / ABONNEMENT



Les usagers financent le service par le biais de la redevance incitative.

La part fixe correspond à la facturation de l'ensemble du service :

- Collecte des ordures ménagères : dans la limite de 12 levées de bac/an (ou pour les personnes desservies en conteneur à contrôle d'accès, de 48 et 144 ouvertures, selon l'abonnement choisi),
- Collecte des emballages : tous les 15 jours (ou pour les personnes desservies en point d'apport volontaire, sans limite),
- Collecte des verres et papiers : sans limite,
- Accès aux déchèteries : sans limite,
- Action de prévention : en fonction des actions menées par le service,
- Frais de structure : forfait.

Pour les ordures ménagères, en cas de dépassement du nombre minimum de vidages (ou ouvertures) inclus dans l'abonnement, les vidages (ou ouvertures) supplémentaires sont facturés à l'unité, ce qui permet pour ce flux d'ajuster la facture à l'utilisation réelle du service, donnant la grille tarifaire suivante :

• **Pour les usagers desservis en bacs roulants individuels :**

Taille du bac	120L	140L	180L	240L	360L	660L	770L
Coût abonnement annuel (part fixe)	176 €	189 €	215 €	252 €	328 €	517 €	586 €
Coût de la levée supplémentaire	9.68 €	10.78 €	12.87 €	16.06 €	22.30 €	38.06 €	43.89 €

• **Pour les usagers desservis en bacs roulants individuels pour une collecte toutes les semaines :**

Cette grille est nouvelle depuis 2023, et est destinée aux personnes qui en font la demande, pour une collecte hebdomadaire du bac à ordures ménagères.

Taille du bac	120L	140L	180L	240L	360L	660L	770L
Coût abonnement annuel (part fixe)	236 €	249 €	275 €	312 €	388 €	577 €	646 €
Coût de la levée supplémentaire	9.68 €	10.78 €	12.87 €	16.06 €	22.30 €	38.06 €	43.89 €

• **Pour les usagers desservis en conteneurs à contrôle d'accès :**

Nombre d'ouvertures	48 ouvertures	56 ouvertures	72 ouvertures	96 ouvertures	144 ouvertures
Coût abonnement annuel (part fixe)	176 €	189 €	215 €	252 €	328 €
Coût de l'ouverture supplémentaire	2.43 €				

➤ FACTURATION

La facture 2023 a été envoyée en avril 2023 pour la totalité de l'abonnement et de la part fixe de l'année 2023. Les levées ou ouvertures supplémentaires de 2022 sont également facturées sur cette facture.

Les chiffres clés de la redevance incitative 2023 sont les suivants :

30 022 redevables

29 036 factures

6 477 551 € facturés

REDON Agglomération dispose d'un logiciel de gestion de la redevance incitative, le logiciel Proflux (également nommé EcoCito) de la société Tradim et d'un éditeur pour l'impression et l'envoi des factures, la société Cogéprint.

Synthèse de 2023

➤ SYNTHÈSE ET ÉVOLUTION DES TONNAGES ET DES COÛTS T.T.C.

Population		59 680		<i>Évolution 2023/2022</i>			
	Tonnages	Coûts TTC	€ TTC/hab.	€ TTC/tonne	Tonnages	Coûts TTC	
OMr	5 673	2 733 940.00 €	45.81 €	481.92 €	-4.6%	0.3%	
Déchets alimentaires	51	124 599.00 €	2.09 €	2 443.12 €	-	-	
Emballages	2 663	889 299.00 €	14.90 €	333.95 €	-3.8%	22.1%	
Papiers	944	-53 903.00 €	-0.90 €	-57.10 €	-11.5%	-59.1%	
Verre	3 175	65 247.00 €	1.09 €	20.55 €	-2.4%	-20.3%	
Textiles	348	0.00 €	0.00 €	0.00 €	-	-	
Déchèteries	17 688	2 501 124.00 €	41.91 €	141.40 €	-0.5%	9.9%	
TOTAL	30 542	6 260 306.00 €	104.90 €	204.97 €	-0.9%	10.2%	
Redevance		6 556 205.00 €					
Recettes "DELTA" excédent de		295 899.00 €					

Les Ordures Ménagères (OMr)

		Coût H.T. 2023	Évolution 2023/2022	€ H.T./hab.	€ H.T./tonne
DÉPENSES					
Pré-collecte	Pièces et amortissement bacs + lavage annuel + personnel	231 907 €	0.4%	3.89 €	40.88 €
Collecte	Salaires agents + carburants + entretien véhicules + équipements vestimentaires + amortissement BOM	746 267 €	-13.2%	12.50 €	131.55 €
Transfert-Transport	Fonctionnement centre de transfert et acheminement vers exutoire final + amortissement	225 183 €	8.5%	3.77 €	39.69 €
Traitement	Inclus les recettes revente chaleur...	1 079 263 €	5.6%	18.08 €	190.25 €
TOTAL CHARGES TECHNIQUES H.T.		2 282 620 €	-1.6%	38.25 €	402.37 €
PRÉVENTION H.T.		42 422 €	-17.2%	0.71 €	7.48 €
CHARGES FONCTIONNELLES H.T.		277 376 €	37.1%	4.65 €	48.89 €
TOTAL DES CHARGES H.T.		2 602 418 €	1.1%	43.61 €	458.74 €
RECETTES					
Redevance spéciale	Facturation propreté urbaine	22 861 €	11.5%		
Soutiens éco organismes	Valorisation énergétique Emballages - Textiles - Papiers (part OMR)	22 572 €	16.4%		
TOTAL DES RECETTES		45 433 €	9.1%	0.76 €	8.01 €
TVA ACQUITTÉE		176 955 €	-8.5%	2.97 €	31.19 €
DÉPENSES-RECETTES : COÛT T.T.C. - OMR		2 733 940 €	0.3%	45.81 €	481.92 €

Pour mémoire - DONNÉES 2022					
	<u>Population</u>	<u>Tonnages</u>	<u>Coût</u>	<u>€ TTC/hab.</u>	<u>€ TTC/tonne</u>
	59 590	5 944	2 726 027 €	45.75 €	458.62 €
% évolution 2023/2022	0.15%	-4.56%	0.29%	0.14%	5.08%
Facturation à l'usager		Redevance Incitative	2 229 530 €		
		Pour rappel 2022	1 571 947 €		

Les déchets alimentaires

		Coût H.T. 2023	Evolution 2023/2022	€ H.T./hab.	€ H.T./tonne
DÉPENSES					
Pré-collecte	Pièces et amortissement bacs + lavages	6 180 €	0.0%	0.10 €	0.35 €
Collecte	Prestation privée collecte des bacs	53 136 €	0.0%	0.89 €	3.00 €
Traitement	Prestations privées	3 631 €	0.0%	0.06 €	0.21 €
TOTAL CHARGES TECHNIQUES H.T.		62 947 €		1.05 €	3.56 €
PRÉVENTION H.T.		42 054 €		0.70 €	2.38 €
CHARGES FONCTIONNELLES H.T.		14 370 €		0.24 €	0.81 €
TOTAL DES CHARGES H.T.		119 371 €		2.00 €	6.75 €
RECETTES		0.00 €		0.00 €	0.00 €
TOTAL DES RECETTES		0.00 €		0.00 €	0.00 €
TVA ACQUITTÉE		5 228 €		0.09 €	102.51 €
DÉPENSES-RECETTES : COÛT T.T.C. - DÉCHETS ALIMENTAIRES		124 599 €		2.09 €	2 443.12 €

Facturation à l'usager	Redevance Incitative	104 175 €
------------------------	----------------------	-----------

Les emballages

		Coût H.T. 2023	Évolution 2023/2022	€ H.T./hab.	€ H.T./tonne
DÉPENSES					
Pré-collecte	Pièces et amortissement bacs + lavage annuel + personnel	182 918 €	19.8%	3.06 €	68.69 €
Collecte	Salaires agents + carburants + entretien + prestation privée collecte des colonnes + amortissement BOM	812 106 €	19.2%	13.61 €	304.96 €
Transfert-Transport	Fonctionnement centre de transfert et acheminement vers exutoire final	201 186 €	8.4%	3.37 €	75.55 €
Traitement	Prestation privée - Centre de tri	372 751 €	-1.0%	6.25 €	139.97 €
Traitement refus de tri		98 793 €	-15.7%	1.66 €	37.10 €
TOTAL CHARGES TECHNIQUES H.T.		1 667 754 €	10.2%	27.94 €	626.27 €
PRÉVENTION H.T.		2 929 €	406.7%	0.05 €	1.10 €
CHARGES FONCTIONNELLES H.T.		203 484 €	-9.6%	3.41 €	76.41 €
TOTAL DES CHARGES H.T.		1 874 167 €	7.8%	31.40 €	703.78 €
RECETTES					
Vente de matériaux	Recyclage - Acier - Alu - Plastiques - Papiers/ cartons des sacs jaunes - Gros de magasin	153 550 €	-67.2%	2.57 €	57.66 €
Soutiens éco organismes	CITEO	912 586 €	37.6%	15.29 €	342.69 €
TOTAL DES RECETTES		1 066 136 €	-5.8%	17.86 €	400.35 €
TVA ACQUITTÉE		81 268 €	-33.0%	1.36 €	30.52 €
DÉPENSES-RECETTES : COÛT T.T.C. - EMBALLAGES		889 299 €	22.1%	14.90 €	333.95 €

Pour mémoire - DONNÉES 2022					
	Population	Tonnages	Coût	€ TTC/hab.	€ TTC/tonne
	59 590	2767	728 133 €	12.22 €	263.15 €
% évolution 2023/2022	0.15%	-3.76%	22.13%	0.22 €	26.90%
Facturation à l'usager		Redevance Incitative	1 571 049 €		
		Pour rappel 2022	1 763 279 €		

Les papiers

		Coût H.T. 2023	Évolution 2023/2022	€ H.T./hab.	€ H.T./tonne
DÉPENSES					
Pré-collecte	Lavage annuel colonnes + amortissement colonnes	27 693 €	8.2%	0.46 €	29.34 €
Collecte	Prestation privée de collecte	34 708 €	-12.1%	0.58 €	36.77 €
TOTAL CHARGES TECHNIQUES H.T.		62 401 €	-4.1%	1.05 €	66.10 €
PREVENTION H.T.		1 039 €	79.4%	0.02 €	1.10 €
CHARGES FONCTIONNELLES H.T.		7 568 €	-22.0%	0.13 €	8.02 €
TOTAL DES CHARGES H.T.		71 008 €	117%	1.19 €	75.22 €
RECETTES					
Vente de matériaux	OMNIPAC	59 490 €	-28.1%	1.00 €	63.02 €
Soutiens éco organismes	CITEO	65 034 €	-0.3%	1.09 €	68.89 €
Reprises des Subventions d'investissement	Prévention	2 446 €	0.00 €	0.04 €	2.59 €
Autres produits		199 €			
TOTAL DES RECETTES		127 169 €		2.13 €	134.71 €
TVA ACQUITTÉE		2 258 €		0.04 €	2.39 €
DÉPENSES-RECETTES : COÛT T.T.C. - PAPIERS		-53 903 €		-0.90 €	-57.10 €

Pour mémoire - DONNÉES 2022					
	Population	Tonnages	Coût	€ TTC/hab.	€ TTC/tonne
	59 590	1 067	-131 909.00 €	-2.21 €	-123.63 €
% évolution 2023/2022	0.15%	-11.5%	-59.14%	-59.2%	-53.8%
Facturation à l'usager		Redevance Incitative	62 940 €		
		Pour rappel 2022	76 492 €		

Le verre

		Coût H.T. 2023	Évolution 2023/2022	€ H.T./hab.	€ H.T./tonne
DÉPENSES					
Pré-collecte	Lavage annuel colonnes + amortissement colonnes	36 431 €	1.5%	0.61 €	11.47 €
Collecte	Prestation privée de collecte	108 885 €	-1.2%	1.82 €	34.29 €
TOTAL CHARGES TECHNIQUES H.T.		145 316 €	-0.6%	2.43 €	45.77 €
PREVENTION H.T.		3 493 €	503.3%	0.06 €	1.10 €
CHARGES FONCTIONNELLES H.T.		17 753 €	-18.1%	0.30 €	5.59 €
TOTAL DES CHARGES H.T.		166 562 €	-1.1%	2.79 €	52.46 €
RECETTES					
Vente de matériaux	Saint Gobain	76 206 €	9.4%	1.3 €	24.0 €
Soutiens éco organismes	CITEO	32 061 €	22.3%	0.5 €	10.1 €
Autres produits	Ventes colonnes pour ferrailles	544 €		0.0 €	0.2 €
TOTAL DES RECETTES		108 811 €	13.4%	1.82 €	34.27 €
TVA ACQUITTÉE		7 496 €	-20.4%	0.13 €	2.36 €
DÉPENSES-RECETTES : COÛT T.T.C. - VERRE		65 247 €	-20.3%	1.09 €	20.55 €

Pour mémoire - DONNÉES 2022					
	Population	Tonnages	Coût	€ TTC/hab.	€ TTC/tonne
	59 590	3 252	81 888 €	1.37 €	25.18 €
% évolution 2023/2022	0.01%	-2.4%	-20.3%	-20.4%	-18.4%
Facturation à l'usager	Redevance Incitative		147 639 €		
	Pour rappel 2022		170 930 €		

Les déchèteries

		Coût H.T. 2023	Evolution 2023/2022	€ H.T./hab.	€ H.T./tonne
DÉPENSES					
Collecte	Salaires agents + entretien terrain, réseaux et bâtiments + location + surveillance + déplacement gardiens + amortissement caissons	592 330 €	-1.0%	9.93 €	33.49 €
Transfert-Transport	Encombrants + prestations privées non valorisables-bois-végétaux-cartons	507 237 €	11.9%	8.50 €	28.68 €
Traitement	Prestations privées: non valorisables-bois-gravats-végétaux-cartons	1 083 409 €	18.1%	18.15 €	61.25 €
Déchets dangereux	Évacuation, transport et traitement - DDS et amiante	68 106 €	-9.3%	1.14 €	3.85 €
TOTAL CHARGES TECHNIQUES H.T.		2 251 082 €	10.1%	37.72 €	127.27 €
PREVENTION H.T.		44 148 €	-20.1%	0.74 €	2.50 €
CHARGES FONCTIONNELLES H.T.		293 504 €	-5.4%	4.92 €	16.59 €
TOTAL DES CHARGES H.T.		2 588 734 €	7.4%	43.38 €	146.36 €
RECETTES					
Vente de matériaux	Ferrailles - Cartons - Batteries	69 896 €	5.4%	1.2 €	4.0 €
Dépôt des professionnels		64 151 €	9.7%	1.1 €	3.6 €
Soutiens éco-organismes	CITEO - ECO DDS - CYCLEVIA - ECO Mobilier	102 691 €	-30.1%	1.7 €	5.8 €
Autres produits		3 319 €	-43.7%	0.1 €	0.2 €
TOTAL DES RECETTES		240 057 €	-13.8%	402.2%	13.57 €
TVA ACQUITTÉE		152 447 €	5.1%	2.55 €	8.62 €
DÉPENSES-RECETTES : COÛT T.T.C. - DÉCHÈTERIES		2 501 124 €	9.88%	41.91 €	141.40 €

Pour mémoire - DONNÉES 2022					
	Population	Tonnages	Coût	€ TTC/hab.	€ TTC/tonne
	59 590	17 774	2 276 248 €	38.20 €	128.07 €
% évolution 2023/2022	0.15%	-0.5%	9.9%	9.7%	10.4%
Facturation à l'usager	Redevance Incitative		2 440 872 €		
	Pour rappel 2022		2 445 694 €		

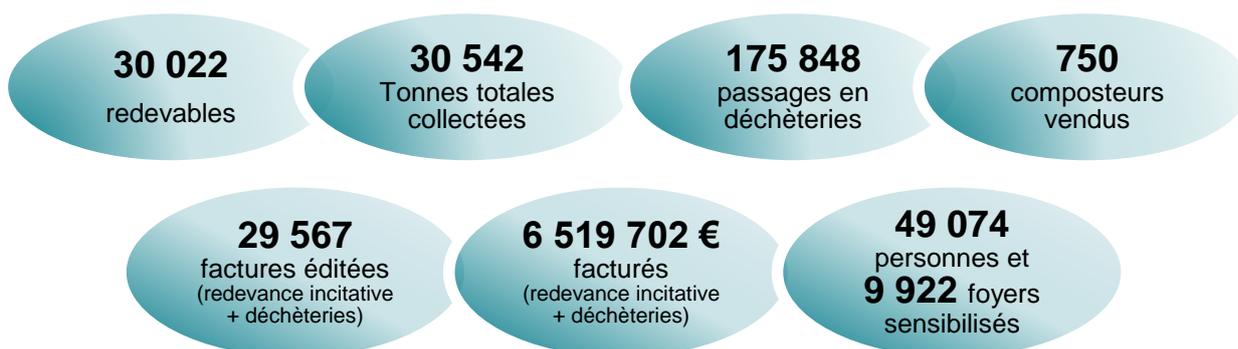
V - En résumé

➤ COMPARATIF DES TONNAGES ET COÛTS PAR HABITANT 2023/2022

Chaque habitant de REDON Agglomération a produit en moyenne **512 kg de déchets en 2023**, pour un coût de **104.90 €/habitant** (en 2022, le montant était de **95.33 €/habitant pour 523 Kg, soit 9.57 € en plus**).

Comparatif par habitant 2023/2022	Kg/hab/an			Coût/hab/an		
	2023	2022	Évolution 2023/2022	2023	2022	Évolution 2023/2022
OMr	95	100	-5%	45.81 €	45.75 €	0%
Déchets alimentaires	1	0		2.09 €	0.00 €	
Emballages	45	46	-2%	14.90 €	12.22 €	22%
Papiers	16	18	-11%	-0.90 €	-2.21 €	-59%
Verre	53	55	-4%	1.09 €	1.37 €	-20%
Textiles	6	6	0%	0.00 €	0.00 €	0%
Déchèteries	296	298	-1%	41.91 €	38.20 €	10%
TOTAL	512	523	-2%	104.90 €	95.33 €	10%

➤ CHIFFRES CLÉS 2023



➤ ACTIONS MARQUANTES DE 2023

- Changement du rythme de collecte des ordures ménagères au 1^{er} mars : passage tous les 15 jours
- Mise en place des abris-bacs biodéchets
- Extension des consignes de tri en déchèteries : REP jouets, articles de sports et de bricolage
- Travail sur la mise en place d'une limitation des passages en déchèteries au 01/01/24
- Intervention lors de manifestations
- Travail de préparation sur la construction du futur centre de transfert et du bâtiment de la régie collecte
- Partenariat pour la mise en place d'une unité de valorisation énergétique pour le traitement des ordures ménagères résiduelles.

➤ PROJETS 2024

- Mise en place de la limitation des passages en déchèteries
- Mise en place de nouvelles REP PMCB (*Responsabilité Élargie du Producteur des Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment*) sur les déchèteries.
- Facture redevance : hausse du nombre de prélèvement automatique, désormais possible à 6/an.
- Mise en place d'un partenariat avec la DGFIP pour l'impression des factures (passage en PES ASAP ORMC éditique)

Lexique

Abri-bacs

Mobilier permettant de dissimuler les bacs.

ADEME

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

Bio-seau

Récipient qui permet de collecter pendant plusieurs jours les déchets de cuisine destinés à être compostés. Il s'agit soit : des déchets verts, épluchures, coquilles d'œufs... qui iront dans un composteur ou un lombricomposteur.

Centre de transfert

Les déchets collectés par les camions bennes sont regroupés sur cette installation de transit pour être ensuite acheminés par camions semi-remorques vers les unités de traitement.

CITEO

Organisme né du rapprochement d'Eco-Emballages et d'Ecofolio ayant pour but de réduire l'impact environnemental des filières de gestion des emballages et des papiers.

Collecte sélective

Collecte de certains flux de déchets (recyclables : emballages, verre, papiers) préalablement séparés par les producteurs, en vue d'une valorisation ou d'un traitement spécifique.

Compost

Produit obtenu par le mélange de fermenté de débris organiques (déchets verts, épluchures de fruits et légumes).

Déchets alimentaires

Portion fermentescible des déchets résiduels.

DEEE

Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (petit et gros électroménagers, appareils de vidéo, audio, hi-fi ...).

Déchets inertes

Déchets qui ne subissent aucune modification physique, chimique ou biologique.

DDM / DDS

Déchets Dangereux des Ménages : déchets contenant (solvants, métaux lourds, pesticides ...).

Autre nom : DDS : Déchets Diffus Spécifiques.

Digestat

Résidu, ou déchets « digérés », issus de la méthanisation des déchets organiques. Le digestat est constitué de bactéries excédentaires, matières organiques non dégradées et matières minéralisées. Après traitement il peut être utilisé comme compost.

Économie circulaire

L'économie circulaire propose de repenser nos modes de production et de consommation afin d'optimiser l'utilisation des ressources naturelles et ainsi limiter les déchets générés.

Épandage

Action de répandre (compost, digestat) sur un sol, une culture.

ISDI

Installation de Stockage des Déchets Inertes (site d'enfouissement de matériaux inertes comme les gravats).

ISDND

Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux.

ISDD

Installation de Stockage des Déchets Dangereux.

Méthanisation

Utilisation d'un processus biologique naturel qui transforme la matière organique pour produire à la fois de l'énergie renouvelable et un résidu pouvant servir de fertilisant des sols et des cultures.

Non Valorisable

Déchets non dangereux des déchèteries pour lesquels aucune filière locale de valorisation n'existe (anciennement dénommé « Tout-venant »).

OM / OMr

Ordures Ménagères = Ordures Ménagères Résiduelles (OMr) + collectes sélectives.

Paillage

Technique de jardinage qui consiste à placer au pied des plantes des matériaux organiques et minéraux pour nourrir ou protéger le sol.

PAV

Point d'Apport Volontaire = colonnes de 4 à 5 m³ disposées sur l'espace public pour y déposer des flux à recycler (emballages, verre ou papier).

PET

Polyéthylène téréphtalate est une matière synthétique appartenant à la famille des polyesters, dérivée complètement de pétrole ou de gaz naturel. Il est utilisé pour la fabrication de bouteilles en plastiques et pour les textiles.

PLPDMA

Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés. Il vise à mettre en place des actions de prévention et de réduction des déchets ménagers et assimilés pour les 6 ans à venir.

Point de regroupement

Emplacement pour la collecte en porte-à-porte, équipé d'un ou de plusieurs conteneurs affectés à un groupe d'usagers - pas de bac individuel.

Prévention

Actions visant à éviter ou réduire les déchets et leur nocivité pour l'environnement, en agissant en priorité à la source.

REP

Responsabilité Élargie du Producteur = le financement, voir la gestion, d'une filière de déchets est assurée par les metteurs sur le marché des déchets. Une taxe est appliquée directement sur le produit (ex : emballages, D3E).

Recyclage

Réintroduction d'un matériau dans son propre cycle de production.

Réemploi

Opération par laquelle un bien usagé, conçu et fabriqué pour un usage particulier, est utilisé pour le même usage ou un usage différent.

Refus de tri

Déchets non recyclables déposés dans les bacs de collecte sélective. Il s'agit des erreurs de tri.

RI

Redevance Incitative : redevance pour chaque utilisateur de service de déchets ménagers, dont le montant varie selon l'utilisation réelle du service par l'utilisateur : poids, fréquence de présentation, volume.

TER

Territoire Économe en Ressources : appel à projets, lancé par l'ADEME, qui vise à développer les démarches territoriales en faveur de l'économie circulaire.

TGAP

Taxe Générale sur les Activités Polluantes.

UVE

Unité de Valorisation Énergétique : unités d'incinération des déchets permettant de produire de l'électricité ou d'alimenter un réseau de chaleur.